

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 108-SCE-249

concernant le projet de création d'un certificat et d'une mineure en histoire de l'art

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-huitième réunion, tenue le mercredi 11 janvier 2017, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300

ATTENDU le projet de création d'un certificat et d'une mineure en histoire de l'art;

ATTENDU les annexes afférentes au projet de création ;

ATTENDU les descriptifs des nouveaux cours ;

ATTENDU la résolution de l'Assemblée professorale de l'École multidisciplinaire de l'image du 19 octobre 2016 approuvant les nouveaux descriptifs de cours ;

ATTENDU la résolution du Conseil de l'École multidisciplinaire de l'image ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par madame Mélanie Boucher, professeure à l'ÉMI, par monsieur Eric Langlois, directeur de l'unité de gestion des études de 1^{er} cycle en arts, ainsi que par madame Geneviève Lapointe, agente de recherche au Décanat des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie Fontaine
Appuyée de monsieur Sylvain Delagrangé

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un certificat et d'une mineure en histoire de l'art.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Bibiane Lépine
Agente de recherche
Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 108-SCE-250

concernant la modification du baccalauréat en psychoéducation (7815).

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-huitième réunion, tenue le mercredi 11 janvier 2017, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300

ATTENDU la résolution de la trois-cent-trentième réunion de la commission des études tenue le 28 janvier 2016 approuvant le dossier d'évaluation du baccalauréat en psychoéducation (annexe 1) ;

ATTENDU le projet de modification du baccalauréat en psychoéducation (7815) ;

ATTENDU les descriptifs des nouveaux cours ;

ATTENDU les triptyques présentant les modifications de cours ;

ATTENDU les triptyques présentant les modifications de programme ;

ATTENDU les résolutions du conseil de module de la psychoéducation approuvant les modifications du baccalauréat en psychoéducation (7815), lesquelles modifications donnent suite aux recommandations du rapport d'évaluation ;

ATTENDU la résolution du département de psychoéducation et de psychologie approuvant les nouveaux descriptifs de cours ;

ATTENDU la résolution du département de psychoéducation et de psychologie approuvant les modifications des descriptifs de cours ;

ATTENDU les explications de madame Geneviève Tardif, directrice du module de la psychoéducation et de madame Lucie Chénier, agente de recherche au Décanat des études ;

ATTENDU les explications du doyen des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;


Sur proposition de madame Francine Rancourt
Appuyée de madame Fanny Robichaud

IL EST RÉSOLU :

RECOMMANDER à la commission des études l'approbation du projet de modification du baccalauréat en psychoéducation (7815), lequel donne suite au rapport d'évaluation approuvé par la commission des études du 28 janvier 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,


Bibiane Lépine
Agente de recherche
Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 108-SCE-251

concernant le projet de l'offre du doctorat sur mesure à l'école multidisciplinaire de l'image

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-huitième réunion, tenue le mercredi 11 janvier 2017, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU le régime des cycles supérieurs prévoyant et encadrant l'offre de programmes de cycles supérieurs à l'UQO;

ATTENDU le plan de formation du doctorat sur mesure développé à l'UQO et adopté par l'école multidisciplinaire de l'image ;

ATTENDU la résolution de l'assemblée de l'école multidisciplinaire de l'image recommandant l'offre du doctorat sur mesure au sein de son département ;

ATTENDU la définition de « Thèse » à l'article 1.49 du régime des études de cycles supérieurs ;

ATTENDU les ajustements apportés aux descriptifs de cours pour y intégrer la notion de recherche création et recherche d'intervention ;

ATTENDU les annexes afférentes au projet ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par madame Nada Guzin-Lukic, professeure l'école multidisciplinaire de l'image et par madame Lucie Chénier, agente de recherche au décanat des études ;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance ;




Sur proposition de monsieur Sylvain Delagrangé
Appuyée de madame Luce Gilbert

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de l'offre du doctorat sur mesure à l'école multidisciplinaire de l'image

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,

  
Bibiane Lépine
Agente de recherche | Décanat des études